

# LIMESY : FORAGE DE BECQUIGNY

## Contexte



À Limésy, l'eau issue du forage de Becquigny est traitée par une usine d'eau potable inaugurée début 2017 et recourant à des systèmes de traitement éprouvés. Cette usine alimente 22 600 habitants répartis sur 7 communes de l'intercommunalité Caux Austreberthe. Porté à 7,2 millions d'euros, son financement a été conditionné par la mise en œuvre d'actions préventives pour protéger la ressource contaminée principalement par les pesticides mais aussi par les nitrates et la turbidité. Le sous-sol karstique typique de la Haute-Normandie et la présence de nombreuses bétouilles<sup>1</sup> entraînent par temps de pluie un transfert très rapide des polluants.

1- Puits naturel de petites dimensions et d'origine karstique.

22 600  
habitants

de 7 communes,  
sont alimentés par  
un captage.

64 km<sup>2</sup>

de surface d'aire  
d'alimentation de  
captage dont 46 km<sup>2</sup>  
de surface agricole  
utile.

Une  
centaine

de bétouilles à  
protéger.

140  
exploitants

Problématique  
nitrates et  
pesticides

Nappe d'eau  
souterraine  
très réactive

## Parole d'acteur



Alexandre Abiven, chargé de mission « aménagement durable du territoire rural » du syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

« La prévention du risque inondation va de pair avec la préservation des milieux et de la ressource en eau. Aujourd'hui je **travaille avec les agriculteurs pour contrer l'érosion et le ruissellement**. En aidant l'exploitant à faire en sorte que le limon reste sur sa parcelle, on agit aussi pour la qualité de l'eau.

En une dizaine d'années de présence sur le terrain, j'ai pu nouer de bonnes relations avec la profession agricole et démontrer notre savoir-faire et notre légitimité en matière d'hydraulique douce. Aujourd'hui, les agriculteurs ont dans l'ensemble pris conscience des enjeux de protection de l'eau et prennent garde au sol. Malheureusement, les cultures intensives prennent le pas sur les prairies et on retrouve encore un cocktail de molécules dans la nappe, du fait de l'engouffrement par les bétouilles.

Les bandes enherbées autour des bétouilles n'arrêtent qu'une très faible partie de la charge polluante. Mais elles enclenchent une dynamique vertueuse qui je l'espère va permettre de développer les haies, les fascines, les mares, c'est-à-dire une multiplicité de moyens pour que l'eau soit la moins polluée possible avant d'arriver à la zone d'engouffrement. On en est au tout début. Un agriculteur qui vient de reprendre **une ferme sur le bassin d'alimentation de captage va remettre 9 ha en herbe et s'intéresse à l'agroforesterie**. De notre côté, nous réfléchissons au développement d'une filière de valorisation bois-énergie. Si on veut maintenir et même développer les haies, il faut expliquer leur intérêt pour l'environnement et pourquoi pas leur trouver une valeur financière. Et nous sommes tributaires de leur bonne volonté pour aménager durablement le territoire. C'est un travail sur le long terme, les avancées sont lentes, les progrès difficiles à mesurer. Mais peu à peu les lignes bougent et le paysage évolue. »



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

## En pratique sur le terrain



Valérie Maillard, animatrice protection de la ressource en eau du bassin d'alimentation de captage de Limésy

### À retenir

7,2 millions d'euros ont été investis dans la nouvelle usine d'eau potable nécessaire pour traiter les eaux brutes polluées par les pesticides.

27 % des exploitations du bassin d'alimentation, qui représentent 60 % de sa surface utile, se sont engagées dans des actions de protection de l'eau à l'issue du premier programme d'action.

**2/3**  
des bétôires sensibles

situées en culture ont été remises en herbe.

« Nous entamons notre deuxième programme d'actions. De 2014 à 2017, l'animatrice qui m'a précédée a travaillé avec l'ensemble des acteurs du terrain : le grand public, les agriculteurs, les collectivités, les entreprises... en mettant en place des animations collectives comme des accompagnements individuels. Les principales actions initiées ont été **l'enherbement autour des bétôires, la démonstration de matériel réalisant des micro-barrages dans les cultures de pommes-de-terre pour retenir l'eau entre les buttes, des formations sur la limitation de l'utilisation des phytosanitaires, le suivi sur le pâturage, la démarche zéro phyto auprès des collectivités, la coordination des actions des gestionnaires d'autoroute, de la voirie, des voies ferrées...**

Le travail porte essentiellement sur les phytosanitaires, qu'ils soient d'origine agricole ou non. Le taux de nitrates stagne autour de 35 mg/l ce qui reste élevé par rapport à nos objectifs mais bien en deçà de la limite de potabilité qui est de 50 mg/l. Outre des métabolites de l'atrazine, on rencontre, sous forme de pics lors d'épisodes pluvieux, des molécules utilisées dans les opérations de désherbage d'automne, notamment, et de nombreuses molécules en « bruits de fond ».

Nous allons donc renforcer encore nos actions sur la protection des bétôires, leur recensement et leur mise en herbe. Il n'est pas impossible à l'avenir que cette action, jusqu'alors volontaire, devienne obligatoire. Avec le syndicat de bassin versant comme lors du 1<sup>er</sup> programme nous nous efforcerons d'aménager le territoire afin d'infiltrer au maximum les eaux pluviales avant qu'elles ne ruissellent dans les bétôires. Nous allons recourir pour cela aux **techniques d'hydraulique douce : haies, fascines, noues, bandes enherbées. La lutte contre le ruissellement permet de diminuer le transfert des polluants mais aussi de limiter la turbidité.** Nous allons poursuivre l'ensemble de nos actions pour maintenir un couvert végétal et valoriser les surfaces en herbe, tout en continuant à **mobiliser les acteurs non agricoles pour qu'ils limitent leurs recours aux produits phytosanitaires.**

Le premier programme d'action s'est soldé par un bilan assez positif : à ce jour 27 % des exploitations du bassin d'alimentation, représentant 60 % de sa surface utile se sont engagées dans des actions de protection de l'eau. Deux tiers des bétôires sensibles situées en culture ont été remises en herbe, ce qui les rend un peu moins vulnérables. Les plans communaux d'aménagement d'hydraulique douce portés par le syndicat du bassin versant de l'Austreberthe ont permis de créer une synergie avec l'animation BAC et nous espérons qu'ils incitent les agriculteurs à généraliser ces aménagements.

En ce qui concerne les volets non agricoles, la loi Labbé a permis de renforcer les **animations auprès des communes pour les accompagner vers le zéro-phyto y compris sur les cimetières et les stades. Enfin, depuis 2016, l'ensemble du linéaire des routes départementales est entretenu sans produit phytosanitaire.**

Nous allons poursuivre cette dynamique et renforcer encore les accompagnements individuels, notamment auprès des éleveurs. Depuis 2010, les surfaces en herbes du bassin d'alimentation de captage s'érodent : elles ont diminué de 2,19 % malgré l'introduction de mesures agro-environnementales et climatiques. Il faut désormais inverser cette tendance et arriver à convaincre les éleveurs laitiers de leur intérêt à revenir à une alimentation à l'herbe. »



Exemple de fascine



Érosion et formation d'une bétôire